



Compte rendu de l'assemblée générale du 20 juin 2019

Absents et non excusés : Représentants de la Mairie .

Mireille Noble , la présidente souhaite la bienvenue à l'assemblée des membres présents .

Présentation du rapport moral :

L'association a repris son activité le 09 septembre.

La nouveauté pour l'année 2019 a été la reprise du yoga qui était géré auparavant par l'association Danse et qui ne pouvait plus assurer cette activité.

Le nombre d'adhérents pour l'année 2018 -2019 a donc considérablement augmenté.

106 pour gymnastique volontaire , 46 pour le yoga et 7 pour gv et yoga.

Nous avons proposé 6 séances de gym et 3 séances de yoga par semaine y compris pendant les vacances scolaires selon la volonté de chaque animatrice.

- le lundi 2 heures de gym et 1 heure de yoga
- le mardi 2 heures de gym et 1 heure de yoga
- le mercredi 1 heure de yoga
- le jeudi 2 heures de gym

Nous avons pu trouver des remplaçantes et remplaçants lors des formations des animatrices.

Nous avons participé au forum des associations le 8 septembre 2018.

Le temps fort de cette année a été la fête des 40 ans de l'association. Nous avons été satisfait de la participation des adhérents aux activités ainsi qu'au repas.

En 2019 , nous avons reçu une subvention de la commune 1855 euros ainsi qu'une subvention de 200 euros pour la fête des 40 ans.

En dehors des séances de gym , des activités annexes ont été proposées :

- Randonnée en novembre sur Bignoux
- Soirée bowling en janvier
- Galette des rois en janvier
- Randonnée semi nocturne en forêt de moulière avec environ 90 personnes malgré le mauvais temps qui a entraîné des annulations de dernière minute.
- Journée à Chédigny (village des Roses près de Loches) ; randonnée pédestre le matin , repas au restaurant et visite du village l'après midi.
- Week end à Nantes au mois de juin , 24 personnes ont participé à cette sortie.

Nous avons eu du matériel de Grand Poitiers , La Présidente remercie la Mairie ainsi que Grand Poitiers pour la dotation de ce matériel.

Le rapport moral et d'activité est voté à l'unanimité.

Rapport financier :

Monique Chmielowski présente le rapport financier ,elle explique les différentes dépenses et recettes. A ce jour , le résultat est positif.

Le rapport financier est voté à l 'unanimité.

Préparation de l'année 2019-2020 :

Nous participerons au forum des associations le 07 septembre 2019.

La reprise des cours sera le 09 septembre.

Nous demanderons un certicat médical tous les ans car la gestion de ce fichier est trop difficile à suivre , nous modifierons le règlement intérieur.

Une proposition est faite dans l' assemblée pour résoudre ce problème : mettre tout à plat cette année en demandant certificat médical à tout le monde et faire photocopie du certicat médical pour les 2 prochaines années . Certains Médecins mentionnent sur le certicat « valable 3 ans » .

Christine Piette animatrice du jeudi nous a fait part son intention d'arrêter de faire les cours et nous avons reçu sa lettre de démission.

Isabelle Moine arrête le cours du mardi soir de 19h30 à 20h30.

Nous avons trouvé de nouveaux animateurs :

Clara Gatefait remplacera Christine le jeudi soir et Anthony Wilkins remplacera Isabelle le mardi soir.

Lors d'une réunion de bureau, nous avons pensé proposer une séance de pilate en plus des cours actuels mais ce projet n'est pas sûr d'aboutir car lié aux distributions des créneaux par Grand Poitiers , nous aurons la réponse en juillet.

Budget prévisionnel :

Le budget a été fait sur la base de 9h de cours par semaine comme cette année et sur un peu moins d'adhérents.

Pas d'augmentation de la cotisation pour cette année .

La licence individuelle augmente de 50cts (soit 37,50 pour licenciés et 74,50 pour cadres)

Cotisation GV 110 euros , 150 euros pour le Yoga et 230 euros pour GV et Yoga.

Election du tiers sortant :

Monique Arnault et Katia Tampier quittent le bureau.

Mireille Noble , Marie Claude Portère et Odile Cartais sont sortantes et se représentent.

3 personnes se présentent :

- Nicole Dudognon
- Lucie Jarry
- Marie France Portron.

La présidente remercie l'assistance, lève la séance et invite les participants à partager le verre de l'amitié suivi d'un repas .